

Le procès-verbal a été traduit en français.  
En cas de divergence, la version originale en allemand fait foi.

---

## Procès-verbal

### Séance du Conseil des Suisses de l'étranger du 17 mars 2023

**Lieu:**           **Kongresszentrum Kursaal Bern**

**Heure :**       **09h00 à 17h10**

1.       Accueil, instructions concernant la séance, temps de parole, ordre du jour
2.       Détermination du quorum
3.       Adoption de l'ordre du jour
4.       Adoption du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2022
5.       Informations du Comité et de la direction
  - 5.1.     Prise de position de l'OSE
  - 5.2.     Session d'hiver du Parlement
  - 5.3.     Séance du Comité du 10.02.2023
  - 5.4.     Suivi de la séance du 05.11.2022 du CSE
  - 5.5.     Séances du 09.12.2022 avec l'OFAS et la Poste Suisse
  - 5.6.     Autres informations
6.       Médias sociaux : les délégués du CSE comme ambassadeurs
7.       Information et discussion avec les représentants du DFAE
8.       Forum de discussion
9.       Élection du président de séance (Point 11 de l'Ordre du jour)
10.      Finances
  - 10.1.    Approbation du compte d'exploitation au 31.12.2022
  - 10.2.    Approbation du rapport de révision 2022 de BDO
  - 10.3.    Élection de l'organe de révision – reportée en août 2023
  - 10.4.    Approbation du budget 2023
11.      Décharge
  - 11.1.    Au Comité
  - 11.2.    À la Direction
12.      Approbation du rapport annuel 2022 de l'organisation
13.      Élection d'un membre du CSE au sein de la commission de conformité
14.      Élections fédérales 2023
  - 14.1.    Manifeste électoral 2023
  - 14.2.    [www.elections-2023.ch](http://www.elections-2023.ch)

15. Questions politiques : état des lieux
16. Groupe de travail «Règlements du Comité» : analyse de la forme juridique de l'OSE
17. Groupes de travail du CSE
- 17.1. Groupe de travail : «Représentation des Suisses de l'étranger au Parlement» (Constantin Kokkinos)
- 17.2. Réponse aux demandes d'Antoine Belaieff et Carmen Trochsler
- 17.3. Proposition de communication aux parlementaires (Jeannette Seifert-Wittmer et Constantin Kokkinos)
18. Séance CSE le vendredi 15 mars 2024 en ligne ou en présentiel
19. Varia

Remarque : pour des informations plus détaillées, veuillez vous référer à l'enregistrement de la séance disponible sur YouTube.

Lien vers la diffusion en direct le 17 mars 2023 :

Matinée <https://www.swisscommunity.org/fr/voter-et-participer/conseil-des-suissees-de-letranger/seance-du-conseil-des-suissees-de-letranger-du-17-mars-2023>

Après-midi <https://www.swisscommunity.org/fr/voter-et-participer/conseil-des-suissees-de-letranger/seance-du-conseil-des-suissees-de-letranger-du-17-mars-2023>

## 1. Accueil, instructions concernant la séance, temps de parole, ordre du jour

Filippo Lombardi salue les personnes présentes et ouvre la séance du Conseil des Suisses de l'étranger.

Il salue en particulier les parlementaires présents. Le représentant du DFAE rejoindra la séance plus tard. Il en sera de même pour quelques parlementaires, car des votes finaux sont prévus aujourd'hui au Palais fédéral. Il salue également le président d'honneur Jacques-Simon Eggly et le membre d'honneur Rudolf Wyder.

Les délégués ont été informé·e·s de la séance par des e-mails datés du 12 janvier, du 2 février et du 1<sup>er</sup> mars 2023 et les documents ont été déposés au fur et à mesure dans le cloud.

Filippo Lombardi demande aux délégué·e·s de bien vouloir respecter les délais d'inscription aux séances du CSE. En effet, l'OSE doit de son côté respecter différentes dates et annoncer le nombre correct de personnes afin d'éviter des frais supplémentaires. L'organisation d'une séance hybride est également compliquée.

Les personnes ci-dessous se sont excusées et n'assistent pas à la séance:

Jérôme Benoit, Suisse  
Alexia Berni, Argentine  
Remo Gysin, Suisse  
John McGough, Ungarn  
Monika Rüegger, Suisse  
Jeannette Seifert-Wittmer, États-Unis  
Federico Sommaruga et Martin Nydegger, Suisse Tourisme  
Bruno Wiget, Espagne

Ariane Rustichelli procède à l'introduction technique pour la séance d'aujourd'hui. Celle-ci est diffusée en direct sur le canal YouTube. La séance d'aujourd'hui se déroule sous une forme hybride dans le cadre d'un essai pilote. Les délégué·e·s qui ne sont pas présent·e·s sur place ont la possibilité de participer virtuellement à la séance via Zoom.

La séance peut être suivie sur le lien suivant:

Matinée <https://www.swisscommunity.org/fr/voter-et-participer/conseil-des-suissees-de-letranger/seance-du-conseil-des-suissees-de-letranger-du-17-mars-2023>

Après-midi <https://www.swisscommunity.org/fr/voter-et-participer/conseil-des-suissees-de-letranger/seance-du-conseil-des-suissees-de-letranger-du-17-mars-2023>

Filippo Lombardi propose un temps de parole de 3 minutes pour les auteur·e·s de propositions et de 2 minutes pour les participations aux discussions.

### Décision

Le Conseil approuve par 74 voix le temps de parole de 3 minutes pour les auteur·e·s de propositions et de 2 minutes pour les participations aux discussions.

### Informations

Pause de midi/Buffer déjeuner de 12h10 à 13h35  
Pause de l'après-midi de 15h20 à 15h50  
Fin de la séance 17h00.

Un repas est organisé ce soir à 18h30 au restaurant Volkshaus 1914. Les personnes qui souhaitent y participer doivent s'inscrire auprès de Sandra Jehle et s'acquitter d'une participation aux frais de CHF 50.–. Le nombre de places est limité.

## 2. Détermination du quorum

Le Conseil compte actuellement 131 membres ayant le droit de vote. 84 participent à la séance d'aujourd'hui. Le quorum de 1/3 (43 voix) est atteint. Le Conseil est donc apte à prendre des décisions.

Les délégué·e·s suppléant·e·s qui participent à la séance sans représenter un·e délégué·e absent·e n'ont pas le droit de vote.

### Décision

Le Conseil prend acte que le quorum est atteint.

## 3. Adoption de l'ordre du jour

### Décision

Le Conseil approuve l'ordre du jour par 73 voix.

## 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2022

Voir à ce sujet le document R-2023/1.

Le procès-verbal a été envoyé aux délégué·e·s le 6 décembre 2022 avec un délai pour prise de position fixé au 3 janvier 2023.

Les commentaires de Carlo Sommaruga et Erich Bloch sont pris en compte.

### Décision

Par 71 voix, le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 5 novembre 2022.

## 5. Informations du Comité et de la direction

### 5.1. Prise de position de l'OSE

Depuis la dernière séance du CSE du 5 novembre 2022, aucune procédure de consultation concernant directement les Suisses·ses de l'étranger et nécessitant une prise de position officielle de l'OSE n'a eu lieu.

### 5.2. Session d'hiver du Parlement

Depuis la dernière séance du CSE du 5 novembre 2022, les membres de l'intergroupe parlementaire «Suisses de l'étranger» se sont réunis le 30 novembre 2022 et le 1<sup>er</sup> mars 2023.

Laurent Wehrli présente le point de l'Ordre du jour. Le petit-déjeuner du 30 novembre 2022 a été principalement consacré aux élections fédérales de 2023. Le manifeste électoral de l'OSE y a été présenté. Il y a eu un retour à la lettre du Comité (bureau) de l'intergroupe parlementaire «Suisses de l'étranger» aux cantons, leur demandant de s'inscrire pour des tests avec le nouveau système électronique de La Poste. La Conférence des Chanceliers d'État est compétente pour l'exercice du droit de vote.

Lors de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2023, les points discutés le 30 novembre 2022 ont été à nouveau abordés. En ce qui concerne le manifeste électoral, la question d'une reformulation du paragraphe concernant les assurances sociales a notamment été discutée.

Constantin Kokkinos, délégué du CSE de Grèce, était également présent pour présenter le projet dont il s'occupe avec Jeannette Seifert-Wittmer, déléguée du CSE des États-Unis. Il s'agit de créer un groupe de travail sur le thème du «Travail de lobby». Laurent Wehrli rapporte que l'avis des parlementaires présent·e·s est clair : le travail de lobby avec les parlementaires fédéraux fonctionne actuellement très bien, mais un groupe de travail apporterait une réelle valeur ajoutée à la collaboration avec les cantons.

Ralph Steigrad, Israël, aimerait savoir s'il ne pourrait pas y avoir une sorte de 27<sup>e</sup> canton pour les Suisses·ses de l'étranger pour leur permettre d'exercer leur droit de vote.

Laurent Wehrli explique que la Constitution fédérale devrait être modifiée à cet effet et que, par conséquent, cela n'est pas possible. Les Suisses·ses de l'étranger ont le droit de vote dans le canton où ils sont inscrits.

### **5.3. Séance du Comité du 10.02.2023**

Les délégué·e·s du CSE ont reçu par e-mail, le jeudi 9 mars 2023, une newsletter reprenant les principales discussions et décisions prises lors de la séance.

### **5.4. Suivi de la séance du 5.11.2022 du CSE**

Les principaux sujets abordés sont l'adoption de la version finale du manifeste électoral et l'élection d'un·e membre du CSE au sein de l'organe de conformité. Ces deux sujets sont inscrits à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui.

### **5.5. Séances du 9.12.2022 avec l'OFAS et La Poste Suisse**

Le 9 décembre 2022, des rencontres ont eu lieu entre l'OSE – en présence de Filippo Lombardi et Ariane Rustichelli – et Stéphane Rossini, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), et Christian Levrat, président de La Poste Suisse.

L'OFAS a abordé la question de l'assurance facultative pour les Suisses·ses de l'étranger. Les attentes de l'OSE en matière d'assurances sociales, telles qu'elles ont été formulées dans le manifeste électoral, se sont révélées peu réalistes. À la suite des discussions qui ont eu lieu hier jeudi lors de la rencontre avec les parlementaires et les représentant·e·s des partis politiques, une nouvelle proposition a été élaborée concernant ce point du manifeste électoral. Le nouveau document se trouve dans le cloud et sera discuté au point 14.1 «Manifeste électoral 2023».

La discussion avec La Poste Suisse a porté sur l'avancement de l'introduction du vote électronique en 2023 et sur les tests de vote électronique prévus pour les votations du 18 juin 2023 dans les cantons de Bâle-Ville, Thurgovie et Saint-Gall.

Ces rencontres avec des fonctionnaires de haut rang de l'administration fédérale et avec des partenaires institutionnels importants de l'OSE constituent la base permettant de garantir que les demandes de l'OSE adressées aux responsables politiques sont suffisamment réalistes pour être approuvées et réunir une majorité politique.

### **5.6. Autres informations**

Par communiqué de presse du 30 janvier 2023, les délégué·e·s ont été informés que l'OSE avait conclu un partenariat avec la Banque cantonale de Zurich (ZKB). Ce partenariat s'inscrit dans la continuité de l'engagement de longue date de l'OSE en faveur du maintien d'un lien financier entre les Suisses·ses de l'étranger et la Suisse. Il s'agit du second partenariat stratégique avec une banque, après celui conclu avec la Banque Cantonale de Genève (BCGE).

Vous trouverez un aperçu des conditions de la ZKB, de la BCGE et de PostFinance dans le document R-2023/7, point 17.2. de l'ordre du jour «Réponse aux demandes d'Antoine Belaieff et de Carmen Trochsler».

Les tarifs pour les Suisses·ses de l'étranger sont toujours plus élevés que ceux destinés aux Suisses·ses de l'intérieur. Ceci pour des raisons de conformité. Ces prix restent toutefois modérés. Pour des raisons juridiques, ces informations ne peuvent être publiées sur le site Internet de l'OSE.

L'OSE peut proposer une bonne solution grâce à sa collaboration avec ces deux banques. Les délégué·e·s sont priés de faire connaître ces conditions et possibilités à d'autres Suisses·ses de l'étranger dans leur pays de résidence.

## 6. Médias sociaux : les délégué·e·s du CSE comme ambassadrices et ambassadeurs

Filippo Lombardi présente le point de l'ordre du jour.

Fin 2022, l'OSE a lancé un projet visant à renforcer les liens entre l'OSE et l'ensemble de la communauté des Suisses·ses de l'étranger. Cela passe par une uniformisation de la communication sur les réseaux sociaux afin d'opérer de renforcer la reconnaissance entre les associations suisses ainsi que la diffusion d'informations.

Concrètement, il s'agit de promouvoir la communication numérique des associations suisses et d'accompagner techniquement son développement, le cas échéant. Cela passe dans un premier temps par l'utilisation du logo «SwissCommunity». Les Suisses·ses de l'étranger seront aussi invités à utiliser davantage ces offres numériques. Leurs activités devront être partagées avec l'OSE et la communauté.

Le DFAE a alloué un budget spécial à ce projet. L'OSE ne dispose malheureusement pas des ressources humaines et financières nécessaires pour le mener à bien. Maria Luisa Bernini est responsable de la mise en œuvre et de l'exécution de ce projet. Le soutien du DFAE pour ce projet est donc fondamental. L'OSE profite de l'occasion pour le remercier une fois encore de son appui. Il est important que les délégué·e·s soutiennent et participent à ce projet en le faisant connaître auprès des associations suisses et de leurs membres et en suivant l'OSE sur les réseaux sociaux.

Maria Luisa Bernini présente le projet et demande une nouvelle fois aux délégué·e·s de le soutenir et de transmettre les informations dont ils ont connaissance aux services compétents pour leur permettre de travailler en réseau. Madame Bernini prendra contact avec d'autres associations suisses afin de leur présenter le projet.

Filippo Lombardi ajoute qu'en plus de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, l'Autriche et l'Espagne seront contactées prochainement. Des webinaires et des séminaires sont prévus en collaboration avec les associations suisses. Ceux-ci offrent de grandes opportunités à SwissCommunity.

Beat Knoblauch, Australie, est favorable à la distribution et à l'utilisation de la marque «SwissCommunity». Les délégué·e·s sont des bénévoles. Beat Knoblauch déplore que la valeur créée par les Suisses·ses de l'étranger soit sous-estimée. Les délégué·e·s n'auraient par exemple pas accès aux coordonnées des quelque 800 000 Suisses·ses vivant à l'étranger. Les consulats devraient collaborer davantage avec les délégué·e·s.

Luisa Maria Bernini fait savoir que l'OSE est bien consciente de la valeur créée par les Suisses·ses de l'étranger. La mise à disposition du logo «SwissCommunity» implique aussi de faire confiance aux instances compétentes. Mme Bernini informe les Suisses·ses de l'étranger du projet via les ambassades et une lettre du président et de la direction de l'OSE adressée aux Suisses·ses de l'étranger.

## 7. Informations et discussion avec les représentants du DFAE

Michel Malizia, responsable des relations avec les Suisses·ses de l'étranger au sein de la Direction consulaire, est aujourd'hui présent en tant que représentant du DFAE. Il informe les participant·e·s que Johannes Matyassy a pris sa retraite et qu'il ne travaille plus au DFAE. Laurent Perriard a d'autres obligations et ne peut pas être présent aujourd'hui.

- Les chiffres-clés pour l'année 2022 ne seront publiés que début avril 2023. Le nombre de Suisses·ses vivant à l'étranger n'a pas beaucoup évolué, avec une progression de 1,5 %. Il y a de plus en plus de doubles nationaux. Plus de 600 000 personnes possèdent une deuxième nationalité. La plupart d'entre elles vivent en Amérique du Sud.
- Les Suisses·ses de l'étranger sont invités à communiquer à temps les informations importantes concernant les changements de domicile, d'adresse e-mail, d'état civil et les décès. Ces informations sont également importantes pour la demande et le maintien de l'AVS. Vivre à l'étranger présente un processus complexe. Chacun doit assumer ses responsabilités, y compris concernant les démarches administratives.

- Les représentations suisses sont sensibilisées à cette question. Les données des Suisses·ses de l'étranger doivent être protégées. Pour des raisons de protection des données, les listes ne doivent pas être transmises à des tiers.
- L'application «SwissInTouch» destinée à la communauté des Suisses·ses de l'étranger est une plateforme de communication. Il s'agit d'une application basée sur le web. On ne la trouve pas dans un webstore mais sur [www.swissintouch.ch](http://www.swissintouch.ch). Pour toute question ou suggestion, les délégué·e·s peuvent s'adresser directement à la Direction consulaire.
- À l'avenir, de plus en plus de webinaires seront proposés en collaboration avec l'OSE et Soliswiss.

## 8. Forum de discussion

Dominique Baccaunaud Vuillemin anime le forum de discussion.

Pierino Lardi, Venezuela, aimerait savoir si le logo «SwissCommunity» peut être intégré dans l'application «SwissInTouch».

Michael Malizia prend note de cette demande et va se renseigner à ce sujet.

Ernst Steinmann, membre de l'intérieur, informe que tous les citoyen·ne·s inscrit·e·s auprès du consulat ou de l'ambassade ne reçoivent pas la «Revue Suisse». Des corrections ont déjà été apportées durant son mandat de consul général à Stuttgart et il remercie le DFAE pour les efforts déployés jusqu'à présent. Il aimerait connaître le calendrier et les mesures qui seront prises en la matière.

Michel Malizia : le problème mentionné est en effet connu et le DFAE s'efforce de trouver une solution. Toutes les personnes d'une même famille sont regroupées dans un seul dossier familial. En cas de changement, par exemple en cas de divorce ou à l'âge de la majorité, ces personnes restent enregistrées dans le seul dossier familial. Le DFAE est en train de chercher une solution. Toute personne âgée de plus de 18 ans devrait être enregistrée avec son propre dossier familial.

Alexandra De Mello, Singapour, aimerait savoir s'il est possible de demander l'aide du consulat pour envoyer une newsletter.

Michel Malizia informe que la demande peut être adressée à l'ambassade ou au consulat. Ils peuvent aider à envoyer le mailing et l'information. Les délégué·e·s doivent s'adresser à la Direction consulaire pour tout problème de cet ordre.

Hans Broder, Mexique, informe les participant·e·s que la collaboration avec l'ambassade fonctionne bien. Les Suisses·ses de l'étranger en Amérique centrale peuvent tous être informés et contactés.

Françoise Millet-Leroux, France, partage également cet avis. La collaboration avec l'ambassade en France est bonne.

Antoine Belaieff, Canada, souhaite un résumé des règlements existants et un aperçu de ce qui a déjà été fait dans la perspective des prochaines élections directes du CSE en 2025. Cela permettra de mieux comprendre comment fonctionnent les élections.

Philippe Magnenat, Canada, suggère qu'avant une visite au Canada d'un(e) conseiller(ère) fédéral(e) ou d'un(e) membre du Conseil national ou du Conseil des États, l'information soit, dans la mesure du possible, donnée au préalable par le consulat. Le conseiller fédéral Parmelin était récemment en visite à Montréal et l'information a été donnée deux jours plus tard via les réseaux sociaux.

Ariane Rustichelli informe les participant·e·s que les règlements sont à la disposition des délégué·e·s du CSE dans le cloud. Selon nos règlements, les pays eux-mêmes ou les circonscriptions consulaires sont responsables de l'organisation et du déroulement des élections. L'idée d'une élection directe des délégué·e·s du CSE, organisée de manière centralisée par le secrétariat de l'OSE, a été rejetée car elle n'était pas réaliste. Cependant, comme l'Australie, la Grande-Bretagne et le Mexique ont déjà fait des essais d'élection directe, il serait souhaitable de profiter des connaissances et des expériences de ces pays.

Andreas Feller-Ryf, délégué de Grande-Bretagne, souhaite créer un groupe de travail à cet effet. L'OSE recevra les premières informations en juin 2023. D'autres informations suivront lors de la prochaine séance du CSE, le 18 août 2023.

Roland Isler, Australie, informe que l'Australie a déjà organisé des élections à deux reprises. Celles-ci se sont bien déroulées. En cas de question, ne pas hésiter à s'adresser à lui.

Andreas Feller-Ryf, Grande-Bretagne, demande aux délégué·e·s de s'adresser à lui si quelqu'un souhaite rejoindre le groupe de travail.

Ralph Steigrad, Israël, souhaite qu'une liste avec les adresses e-mail des délégué·e·s du CSE soit mise à disposition.

Ariane Rustichelli indique qu'une liste sera déposée dans le cloud.

## 9. Élection du/de la président·e de séance (point 11 de l'Ordre du jour)

### Décision

Par 75 voix et 1 abstention, le Conseil approuve que Jacques-Simon Eggly soit élu président de séance pour le point 11 de l'ordre du jour «Décharge».

## 10. Finances

### 10.1. Approbation du compte d'exploitation au 31.12.2022

Voir à ce sujet le document R-2023/2a.

Lucas Metzger, trésorier, présente le compte de résultat 2022.

Les recettes de la «Revue Suisse» sont en recul. Les écarts sont listés dans la colonne «Remarques (écarts par rapport au budget 2022)».

Les recettes de CHF 500 000.– correspondent à un legs. Ce montant est utilisé pour la rénovation de l'immeuble à l'Alpenstrasse 26. L'immeuble appartient à l'OSE. Aucun loyer ne doit être payé.

Pour toute question concernant le compte de résultat 2022, veuillez vous adresser directement à Lucas Metzger : [metzger@swisscommunity.org](mailto:metzger@swisscommunity.org), ou à Ariane Rustichelli : [rustichelli@swisscommunity.org](mailto:rustichelli@swisscommunity.org).

La situation économique a également eu des répercussions sur les marchés financiers. Le renchérissement se fait sentir dans le monde entier. Il n'a pas été possible de trouver suffisamment de sponsors. Les entreprises n'étaient pas disposées à investir. Les coûts ont augmenté. Le papier et le matériel utilisés pour l'impression de la «Revue Suisse» sont devenus plus chers. Pour l'édition papier de la «Revue Suisse», il n'est pas possible de demander une contribution aux abonné·e·s, car la production de la «Revue» est un mandat de la Confédération et c'est la Confédération qui en assume les coûts. Il y a cependant des abonné·e·s qui versent une contribution à titre volontaire.

Ariane Rustichelli a réduit les coûts autant que possible. Les effectifs de l'OSE ont été réduits. Il faut du temps pour en voir les effets sur le résultat. Le déficit du Service des jeunes est une question de stratégie. À l'avenir, il faudra réfléchir à la manière de procéder.

### Décision

Le Conseil approuve le compte de résultat 2022 par 75 voix contre 1 et 7 abstentions.

### 10.2. Approbation du rapport de révision 2022 de BDO

Voir à ce sujet le document R-2023/2b.

### Décision

Le Conseil prend connaissance du rapport d'audit de BDO SA.



### 10.3. Élection de l'organe de révision – reportée en août 2023

Le BDO était l'organe de révision de l'OSE depuis de longues années. L'organe de révision doit donc faire l'objet d'un nouvel appel d'offres.

### 10.4. Approbation du budget 2023

Voir à ce sujet le document R-2023/2c.

Lucas Metzger présente le budget 2023.

La prudence a été de mise concernant l'établissement du budget. Les coûts ont été réduits et des pourcentages de postes ont été supprimés. Le potentiel a été pleinement exploité dans la mesure du possible. Le Service des jeunes est toujours déficitaire, bien que les offres soient très plébiscitées. Les camps sont une prestation de service importante. Il n'est pas facile de trouver une solution. Le personnel ne doit pas être négligé pour autant. La concurrence sur le marché du travail est actuellement très forte. Un déficit dans le budget n'est jamais agréable. Le budget doit être réaliste.

Ariane Rustichelli informe que l'année passée a été difficile (pandémie, guerre, prix du gaz et du pétrole, augmentation des frais de papier et d'envoi de la «Revue Suisse»). Le rédacteur en chef a fait un excellent travail pour la «Revue Suisse». L'OSE a atteint ses limites en matière d'économies. En 2023, il faudra viser davantage de sponsors.

Constantin Kokkinos, Grèce, remercie l'OSE pour son excellent travail que tout le monde apprécie. Les délégué·e·s ont le devoir de soutenir l'OSE.

Beat Knoblauch, Australie, plaide pour que le Service des jeunes soit maintenu à tout prix.

Selon Filippo Lombardi, un soutien financier de la part de différentes fondations en Suisse pourrait être envisagé.

#### Décision

Le Conseil adopte le budget 2023 par 79 voix contre 1 et 3 abstentions.

### 11. Décharge

#### 11.1. Au Comité

Jacques-Simon Eggly informe que les statuts de l'Organisation des Suisses de l'étranger stipulent à l'art. 9 let. f que le CSE octroie la décharge au Comité et à la Direction de l'OSE.

#### Décision

Le Conseil octroie la décharge au Comité de l'OSE par 65 voix et 9 abstentions.

#### 11.2. À la Direction

#### Décision

Le Conseil octroie la décharge à la Direction de l'OSE par 64 voix contre 4 et 6 abstentions.

### 12. Approbation du rapport annuel 2022 de l'organisation

Voir à ce sujet le document R-2023/3.

#### Décision

Le Conseil approuve le rapport annuel 2022 de l'OSE par 77 voix contre 1 et 1 abstention.

Les chiffres définitifs pour 2022 seront intégrés dans le rapport annuel après la séance du CSE.

Filippo Lombardi remercie le comité et le personnel de l'OSE impliqué.

### 13. Élection d'un·e membre du CSE au sein de la commission de conformité

Voir à ce sujet le document R-2023/4.

Lors de la séance du 19 août 2022, un appel à candidatures a été lancé pour qu'un·e délégué·e occupe un siège au sein de l'organe de conformité. Ariane Rustichelli et Albert Eduard Kùng siègent déjà au sein de cet organe. Quatre délégué·e·s du CSE ont déposé leur candidature :

- Noel Frei, Éthiopie
- Roland Isler, Australie
- Constantin Kokkinos, Grèce
- Marie Silletta, France

Le Comité de l'OSE estime que les quatre candidat·e·s sont qualifiés pour le poste. Il renonce à donner son avis et laisse le vote ouvert.

#### Décision

84 délégué·e·s votent pour les quatre candidat·e·s au premier tour de scrutin, les voix se répartissant comme suit :

Noel Frei, Éthiopie	19 voix
Roland Isler, Australie	23 voix
Constantin Kokkinos, Grèce	25 voix
Marie Silletta, France	17 voix

Personne n'a obtenu la majorité absolue de 43 voix.

Roland Isler et Constantin Kokkinos s'affrontent au deuxième tour de scrutin.

#### Décision

83 délégué·e·s votent pour Roland Isler et Constantin Kokkinos au deuxième tour de scrutin, les voix se répartissant comme suit :

Roland Isler, Australie	44 voix
Constantin Kokkinos, Grèce	39 voix

Roland Isler est élu au sein de l'organe de conformité. Filippo Lombardi le félicite pour son élection et remercie Maria Silletta, Noel Frei et Constantin Kokkinos pour leurs candidatures.

L'organe de conformité est déjà en mesure d'agir au cas où un·e délégué·e déposerait une plainte pour violation des règles du Code de conduite de notre organisation.

Le document «Code de conduite» est déposé dans le cloud. Une liste des noms des membres de l'organe sera également disponible dans le cloud.

### 14. Élections fédérales 2023

Hier jeudi, une soixantaine de délégué·e·s du CSE ont rencontré des représentant·e·s des partis politiques et des membres de l'intergroupe parlementaire «Suisse de l'étranger». Il a été question du manifeste électoral de l'OSE. Une proposition de reformulation du thème des assurances sociales a été élaborée.

Les représentant·e·s des différents partis ont pris la parole :

#### **Elisabeth Schneider-Schneiter, déléguée du CSE pour la Suisse, conseillère nationale, Le Centre**

Elisabeth Schneider-Schneiter s'engage pour l'égalité de traitement de l'ensemble des Suisses·ses. Il est important de s'engager pour les Suisses·ses de l'étranger afin de trouver de bonnes solutions. Les Suisses·ses de l'étranger ont été négligés ces dernières années. Leur importance a été portée à l'ordre

du jour du Parlement. Il faut remercier l'OSE qui fédère tous les partis. Les petits-déjeuners de l'intergroupe parlementaire «Suisse de l'étranger» servent aussi à cela. Le manifeste électoral 2023 est accueilli favorablement.

**Nicolas Walder, délégué du CSE pour la Suisse, conseiller national, Les VERT-E-S**

Les Suisses·ses de l'étranger doivent bénéficier des mêmes droits que les Suisses·ses de l'intérieur. La Suisse a sa place en Europe. Nicolas Walder est originaire de Genève, région dans laquelle la Suisse est particulièrement ouverte. La Suisse a besoin d'un relais à l'étranger. C'est pourquoi nous avons besoin des délégué·e·s du CSE comme ambassadrices et ambassadeurs. Dans certains pays, des développements dont nous pouvons nous inspirer sont en cours. Le CSE doit participer activement aux activités des partis. Cela lui donnera aussi la possibilité de faire pression sur les gouvernements cantonaux. Nous avons besoin de forces vives pour faire valoir notre engagement.

**Laurent Wehrli, membre du Comité de l'OSE, délégué du CSE pour la Suisse, conseiller national, PLR**

Le PLR s'engage depuis de nombreuses années en faveur des Suisses·ses de l'intérieur et de l'étranger. Les Suisses·ses de l'intérieur et de l'étranger partagent des valeurs communes. Les libertés exigent aussi un sens des responsabilités individuelles. Actuellement, on rencontre quelques situations difficiles dans le monde entier. Le PLR s'engage en faveur de la dignité humaine. Un échange mutuel est important pour pouvoir agir et mettre en œuvre les priorités de l'OSE. Les préoccupations concernant les questions bancaires et les questions d'assurance sont centrales.

**Carlo Sommaruga, membre du Comité de l'OSE, membre du CSE pour la Suisse, conseiller aux États, PS**

Carlo Sommaruga a pu s'entretenir avec les délégué·e·s hier dans le cadre de la manifestation. Des discussions ont eu lieu au Palais fédéral avec des représentant·e·s de l'Union européenne. Il y a de bonnes chances qu'une solution puisse être trouvée. La Constitution fédérale contient un texte selon lequel la force d'une communauté se mesure à l'aune de son membre le plus faible. Le PS s'engage en faveur des plus faibles, tant au niveau national qu'international. En faveur des citoyen·ne·s suisses en Suisse et à l'étranger, dont les droits et les devoirs sont identiques. Le PS soutient la motion Lombardi pour la loi sur les étrangers et s'engage pour le vote électronique afin de simplifier les processus. Le budget de la SSR pour la communication ne doit pas être limité.

**Franz Muheim, membre du Comité de l'OSE, délégué CSE Grande-Bretagne, Vert'libéraux**

Roland Fischer ne peut malheureusement pas participer à la séance d'aujourd'hui, raison pour laquelle Franz Muheim prend la parole. La Suisse ouverte se trouve au cœur de l'Europe. Avec nos voisins, nous avons des relations bien organisées. Les Vert'libéraux regardent vers l'avant et veulent trouver des solutions, faire des propositions et être présents sur la liste. Une section internationale a été créée récemment. Franz Muheim et Antoine Belaieff sont représentés au Comité. Le CSE doit apporter son soutien. Il convient de trouver des solutions à la crise climatique et de promouvoir les énergies renouvelables. Qui ne vote pas verra d'autres décider à sa place.

Filippo Lombardi exprime son regret que personne n'ait voulu prendre position du côté de l'UDC.

**14.1. Manifeste électoral 2023**

Voir à ce sujet le document R-2023/5.

Hier, jeudi 16 mars 2023, un échange a eu lieu entre les délégué·e·s du CSE, l'intergroupe parlementaire «Suisse de l'étranger» et des représentant·e·s des partis politiques. Le manifeste électoral 2023 a été remanié suite aux discussions communes et il est désormais disponible dans le cloud.

Les délégué·e·s échangent leurs points de vue sur le manifeste électoral.

**Point 1: «Assurer et promouvoir l'exercice des droits politiques à l'étranger»**

Le Conseil prend acte du point 1.

**Point 2: «Favoriser le développement de la cyberadministration»**

Le Conseil prend acte du point 2.

**Point 3: «Assurer le maintien de la libre circulation des personnes»**

Le Conseil prend acte du point 3.

**Point 4: «Lever les obstacles à la mobilité liés aux assurances sociales»**

**Décision**

Le Conseil approuve par 44 voix contre 20 et 12 abstentions au point 4: «Lever les obstacles à la mobilité liés aux assurances sociales» dans l'alinéa 1, le maintien de l'adhésion volontaire à l'AVS.

Filippo Lombardi fait remarquer qu'il sera difficile de mettre en œuvre cette exigence. Les délégué·e·s ne doivent pas se plaindre après coup si l'OSE n'atteint pas ses objectifs.

**Point 4: «Lever les obstacles à la mobilité liés aux assurances sociales», alinéa 2**

**Décision**

Le Conseil approuve par 41 voix contre 24 et 17 abstentions au point 4: «Lever les obstacles à la mobilité liés aux assurances sociales» dans l'alinéa 2, le maintien de la réduction de la période d'assurance préalable en Suisse.

**Point 5: «Garantir le maintien d'un réseau consulaire répondant aux besoins des Suisses·ses de l'étranger»**

Le Conseil prend acte du point 5.

**Point 6: «Garantir le développement d'une information de qualité et indépendante à destination de la Cinquième Suisse»**

Le Conseil prend acte du point 6.

Peter Zschaler, membre de l'intérieur, remercie l'OSE pour sa bonne coopération avec swissinfo. Il informe les participant·e·s que la Confédération a un déficit important. Le mandat de la SSR à l'étranger doit être réduit de 2 %. Cela concerne éventuellement aussi les subventions pour l'année 2024. Le montant des économies s'élève ainsi jusqu'à CHF 1 million. La SSR a un accord de prestations avec la Confédération pour le mandat à l'étranger. swissinfo délivre des informations en ligne en 10 langues, également en ukrainien. swissinfo donne ainsi une voix aux Suisses·ses de l'étranger.

Filippo Lombardi ajoute que le budget pour les Suisses·ses de l'étranger a toujours été très serré ces dernières années et qu'il n'a pas changé depuis des années.

**Point 7: «Assurer l'allocation des ressources financières nécessaires au maintien des offres pour les jeunes Suisses·ses de l'étranger et au développement des écoles suisses à l'étranger»**

Le Conseil prend acte du point 7.

**Décision**

Le Conseil approuve le manifeste électoral 2023 remanié par 80 voix et 1 abstention.

**14.2. [www.elections-2023.ch](http://www.elections-2023.ch)**

L'OSE met aujourd'hui en ligne le site [www.elections-2023.ch](http://www.elections-2023.ch) consacré aux élections fédérales 2023. Son contenu s'adresse en premier lieu aux Suisses·ses de l'étranger, aux partis politiques et à leurs sections internationales.

Avec l'adoption du manifeste électoral et le lancement de ce site, l'OSE entame ainsi officiellement sa campagne pour les élections fédérales. Tout au long de l'année, l'OSE donnera des informations via des contenus spécifiques sur son site internet, dans la «Revue Suisse» et sur les réseaux sociaux. La matinée du samedi 19 août 2023 du Congrès sera consacrée aux élections fédérales.

Le Conseil fédéral a tenu une conférence de presse aujourd'hui. Il a précisé que les droits politiques des Suisses·ses de l'étranger sont respectés et que la majorité d'entre eux reçoivent à temps les documents de vote. Le Conseil fédéral a souligné néanmoins que dans certains pays, l'envoi des bulletins pose problème et que le vote électronique est nécessaire.

Filippo Lombardi informe que le rapport a été mis en ligne sur le site de l'OSE. Il y a toujours des incertitudes concernant la sécurité du vote électronique. Le rapport sera examiné en détail et les délégué·e·s seront informés d'ici la séance du CSE du 18 août.

## **15. Questions politiques : état des lieux**

Les fiches d'information sur les différents thèmes (AVS/AI, banques, assurance maladie, vote électronique) sont disponibles dans le cloud.

## **16. Groupe de travail «Règlements du Comité» : analyse de la forme juridique de l'OSE**

Voir à ce sujet le document R-2023/6.

D'un point de vue juridique, l'OSE est une fondation. Cependant, ses statuts ne correspondent pas à ceux d'une fondation. Avec un comité directeur, l'OSE est plutôt une association avec des délégué·e·s et une commission financière. Les comptes annuels sont adoptés par les délégué·e·s.

Carmen Trochsler, Australie, donne des informations sur la situation actuelle. L'OSE a de nombreux règlements différents. Ceux-ci devront être mis à jour et harmonisés. Le nouveau droit des fondations entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et les bases juridiques devront être mises en œuvre. La question de la forme juridique de l'OSE a été posée. L'autorité fédérale de surveillance des fondations est d'avis qu'une association serait plus appropriée qu'une fondation. Le choix de la forme juridique n'est donc pas simple et se révèle très complexe. Constantin Kokkinos a fait une analyse et a montré les avantages et les inconvénients de chaque forme juridique. La révision des documents est momentanément suspendue. Le groupe de travail se concentre désormais sur la forme juridique envisageable pour l'OSE.

Constantin Kokkinos, Grèce, ajoute que l'OSE représente une sorte de forme juridique hybride. Le groupe de travail étudiera la question avec des spécialistes. Les premières conclusions seront présentées d'ici fin 2023.

Filippo Lombardi : le mandat du groupe de travail est prolongé au-delà de mai 2023. Si l'on a recours à des expert·e·s, le délai prévu jusqu'en mai 2023 ne suffira pas pour le mandat initial.

## **17. Groupes de travail du CSE**

### **17.1. Groupe de travail : «Représentation des Suisses de l'étranger au Parlement» (Constantin Kokkinos)**

Constantin Kokkinos, Grèce, donne un aperçu de l'état actuel du projet «Représentation directe des Suissesses et des Suisses de l'étranger». Il fournira à nouveau des informations à ce sujet en août 2023 à Saint-Gall.

### **17.2. Réponse aux demandes d'Antoine Belaieff et Carmen Trochsler**

Voir à ce sujet le document R-2023/7.

Carmen Trochsler, membre du Comité de l'OSE et déléguée du CSE, et Antoine Belaieff, délégué du CSE, ont fait parvenir aux membres du Comité de l'OSE un rapport contenant des améliorations possibles sur les thèmes «Banques» et «Vote électronique». Ces propositions complètent les mesures prises et les efforts entrepris par l'OSE depuis quelques années.

À la demande du Comité, le secrétariat de l'OSE a pris contact avec les deux auteur·e·s. Plusieurs discussions ont eu lieu à l'automne 2022. Elles ont permis de montrer les mesures nécessaires et réalisables qui permettraient d'apporter une réelle valeur ajoutée aux Suisse·ses de l'étranger. Le présent document R-2023/7 résume les solutions élaborées en commun lors des entretiens entre le secrétariat de l'OSE et les auteur·e·s.

À noter pour les délégué·e·s : le document contient un tableau comparatif des conditions bancaires de la Banque cantonale de Genève, de la Banque cantonale de Zurich et de PostFinance. Il serait souhaitable que les délégués·e·s du CSE transmettent ces informations aux citoyen·e·s suisses dans leur pays de résidence.

### **17.3. Proposition de communication aux parlementaires (Jeannette Seifert-Wittmer et Constantin Kokkinos)**

Constantin Kokkinos, Grèce, présente le concept de lobbying et de communication. Celui-ci a été élaboré en collaboration avec Jeannette Seifert-Wittmer, déléguée des États-Unis. En janvier 2023, un entretien a eu lieu avec Constantin Kokkinos, Jeannette Seifert-Wittmer et Ariane Rustichelli à ce sujet.

L'idée est de renforcer la communication avec les parlementaires. Il s'agit de mieux faire connaître la position de l'OSE. En particulier, à travers les contacts institutionnels et personnels. L'accent doit être mis au niveau cantonal. Le moment est bien choisi pour créer un groupe de travail. La décision est encore en suspens et sera prise en août 2023. Pour éviter de perdre du temps et pouvoir être déjà actif pour les élections fédérales de 2023, le Comité examinera la proposition de création d'un groupe de travail «Lobbying et communication» lors de sa réunion du 3 juin 2023.

Erich Balmer, Espagne, estime qu'un tel groupe de travail n'est pas nécessaire. Selon lui, c'est à l'ensemble des délégué·e·s de faire du réseautage.

Ernst Steinmann, membre intérieur, suggère de prendre contact avec les chargés d'affaires avec l'étranger des cantons.

Franz Muheim, Grande-Bretagne, pense que des rencontres avec des parlementaires seraient judicieuses. L'OSE dispose déjà de bons contacts.

Elisabeth Schneider-Schneiter : l'OSE est largement soutenue par tous les partis. Peu d'organisations se trouvent dans cette situation confortable. Le contact avec les cantons pourrait être davantage recherché. Ceux-ci pourraient également être invités au Parlement pendant les sessions.

Carlo Sommaruga propose que les délégué·e·s qui sont en contact avec des parlementaires le signalent au secrétariat. Cela permettrait de savoir quelles personnes pourraient encore être contactées.

Filippo Lombardi fait savoir que les délégué·e·s au niveau cantonal, en contact direct avec les cantons, peuvent obtenir bien plus que l'OSE.

### **18. Séance du CSE le vendredi 15 mars 2024 en ligne ou en présentiel**

La prochaine séance aura lieu en présentiel le 18 août 2023 à Saint-Gall. La séance de printemps du vendredi 15 mars 2024 aura lieu soit en présentiel soit en ligne. Le Comité en décidera en fonction de la situation financière de l'OSE.

Un sondage non officiel réalisé à la fin de la séance pour savoir si la séance d'aujourd'hui a été satisfaisante pour les participant·e·s sur place et en ligne (Zoom) a donné les résultats suivants.

#### **Sondage**

1. *La séance hybride d'aujourd'hui a-t-elle été satisfaisante pour les participant·e·s?*  
Au total, 52 participant·e·s se sont prononcés. Parmi ces personnes, 51 ont été satisfaites de la séance et 1 n'a pas été satisfaite.
2. *Préférez-vous le vendredi ou le samedi pour les séances de printemps du CSE?*  
La majorité préfère le vendredi au samedi.

Lucas Metzger estime que les délégué·e·s qui participent en ligne doivent prendre la parole et s'impliquer. Les coûts de la technique et de la séance hybride sont chers.

Beat Knoblauch, Australie, trouve que les séances permettant de nouer des contacts personnels sur place sont très importantes. Également pour l'échange commun. Une variante hybride est une bonne chose. Les délégué-e-s devraient se voir deux fois par an.

Filippo Lombardi informe que le Comité abordera le sujet lors de sa séance du 3 juin 2023 et qu'il présentera les résultats lors de la séance du CSE du 18 août 2023.

## **19. Varia**

Les prochaines séances du Conseil des Suisses de l'étranger se tiendront aux dates suivantes :

- Vendredi 18 août 2023 à Saint-Gall
- Vendredi 15 mars 2024 à Berne

Filippo Lombardi remercie tout le monde d'avoir participé à la séance du jour et salue en particulier les personnes et institutions suivantes :

- Représentants du DFAE
- Membres du CSE
- Représentant-e-s des médias
- Interprètes
- Technik Habegger SA
- Secrétariat de l'OSE

La séance se termine à 17h10.

La rédactrice du procès-verbal

Sandra Jehle

Le président

Filippo Lombardi